



DOCOB du site NATURA 2000 FR7200692 « Réseau hydrographique du Dropt »



Synthèse écologique des habitats et espèces d'intérêt communautaire

[Octobre 2014]

Références du dossier

Étude	Réalisation du document d'objectif du site NATURA 2000 du Dropt
Maître d'ouvrage	<div data-bbox="560 483 863 875" style="border: 1px solid black; padding: 5px;">  <p style="text-align: center;"><i>Liberté • Égalité • Fraternité</i> RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <hr/> <p style="text-align: center;">PREFET DE GIRONDE</p> </div> <p>Direction départementale des territoires et de la mer de Gironde Référénts : Marie Laure LAGARDE et Nicolas KLEIN</p>
Prestataire	 <p>ETEN Environnement 49 rue Camille Claudel 40990 SAINT PAUL LES DAX Tél : 05.58.74.84.10 Fax : 05.58.74.84.03 Email : environnement@eten-aquitaine.com</p> <p>Chef de projet : RIBES Alexandre, chargé d'études faune</p>
Code interne	AQ_2012_BF001
Date de remise	Octobre 2014

SOMMAIRE

I. FICHES ESPECES	4
Code : 1041 Cordulie à corps fin <i>Oxygastra curtisii</i>	4
Code: 1044 L'Agrion de Mercure <i>Coenagrion mercuriale</i>	5
Code : 1060 Le Cuivré des marais <i>Thersamolycaena dispar</i>	6
Code : 1355 Le Damier de la Succise <i>Eurodryas aurinia</i>	7
Code : 1083 Le Lucane Cerf-volant <i>Lucanus cervus</i>	8
Code : 1088 Le Grand Capricorne <i>Cerambyx cerdo</i>	9
Code : 1220 La Cistude d'Europe <i>Emys orbicularis</i>	10
Code : 1126 Le Toxostome (ou Sofie) <i>Chondrostoma toxostoma</i>	11
Code : 1134 Bouvière (<i>Rhodeus sericeus amarus</i>)	12
Code : 1303 Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	13
Code : 1304 Le Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	14
Code : 1305 Rhinolophe euryale <i>Rhinolophus euryale</i>	15
Code : 1307 Petit Murin <i>Myotis blythii</i>	16
Code : 1310 Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i>	17
Code : 1321 Murin à oreille échancrées <i>Myotis emarginatus</i>	18
Code : 1323 Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteinii</i>	19
Code : 1324 Grand Murin <i>Myotis myotis</i>	20
Code : 1355 Loutre d'Europe <i>Lutra lutra</i>	21
Code : 1356 Vison d'Europe <i>Mustela lutreola</i>	22
II. FICHES HABITATS	24
Code Natura 2000 : 91E0* forêts alluviales à alnus glutinosa et fraxinus excelsior	25
CODE NATURA 2000 : 7220* SOURCES PETRIFIANTES AVEC FORMATION DE TRAVERTINS	27
Code Natura 2000 : 6510 Pelouses maigres de fauche de basse altitude	29
Code Natura 2000 : 6430 Megaphorbiaies riveraines	31
Code Natura 2000 : 3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du magnopotamion ou de l'hydrocharition	33
Code Natura 2000 : 3140 Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.	35

I. Fiches espèces

Méthode

Les fiches espèces ne concernent uniquement que **les espèces d'intérêt communautaire** contactées sur le site Natura 2000 ou à proximité immédiate, ainsi que celles susceptibles de le fréquenter.

Pour chaque espèce, ces fiches présentent une synthèse :

- de la description morphologique de l'espèce ;
- de la situation de l'espèce à l'échelle européenne, nationale, régionale et du site natura 2000 ;
- des exigences écologiques de l'espèce (milieux fréquentés pour l'alimentation, la reproduction et l'abri);
- des atouts du site (éléments favorables) pour y assurer la conservation de l'espèce ;
- des facteurs défavorables à la conservation de l'espèce : ces facteurs sont identifiés à partir de la bibliographie relative à chaque espèce et sont croisés avec l'analyse socio-économique du bassin versant du Dropt.

Les éléments généraux de la rédaction sont réalisés d'après :

- **Bensettiti, F. & Gaudillat, V. 2004. Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 7. Espèces animales. La Documentation française. 353 pp.**
- **Ruys T., Bernard Y., (coords.)2014. Atlas des Mammifères sauvages d'Aquitaine – Tome 4 – Les Chiroptères. Cistude Nature & LPO Aquitaine. Edition C. Nature, 256 pp.**
- **Arthur L. Lemaire M., 2009. – Les chauves souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 544 p.**
- **Keith P. Persat H., Feunteun E. & Allardi J. (coord), 2011. Les poissons d'eau douce de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires et biodiversité), 552 p.**
- **GRAND D., BOUDOT J.-P., 2006 – Les libellules de France, Belgique et Luxembourg. Biotope, Mèze, (Collection Parthénope), 480 pages.**
- **LAFRANCHIS T., 2000 – Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze (France). 448 p.**

CODE : 1041

Cordulie à corps fin *Oxygastra curtisii*



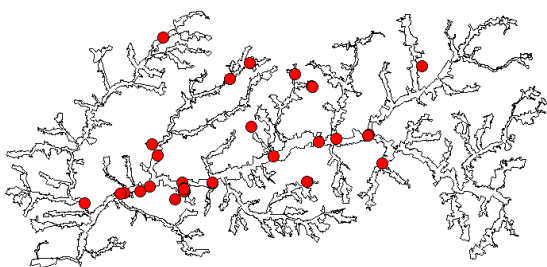
Description

Le corps est vert métallique avec des marques jaunâtres sur la tête et le thorax et des taches dorsales jaunes sur l'abdomen qui est très étroit à la base. La taille moyenne des adultes est voisine de 50 mm.

Situation

Cette espèce ne paraît pas encore très menacée dans le sud et l'ouest du pays malgré une dégradation notable de ses habitats lotiques, principalement à proximité des grandes agglomérations et des sites industriels. Cependant, elle semble « profiter » de certains plans d'eau d'origine anthropique qui constituent, d'une certaine manière, des milieux de substitution.

Entre 2000 et 2013, la Cordulie à corps fin a été localisée à 24 endroits différents du site Natura 2000. L'espèce est bien représentée le long de la vallée du Dropt et semble présente de manière plus localisée le long des affluents.



Protection

Directive Habitat	Annexe II et IV
Convention de Berne	Annexe II
Protection nationale	Article 1

Conservation

Monde	Vulnérable
France	Vulnérable

Écologie

La Cordulie à corps fin fréquente les eaux calmes bien végétalisées, les rivières à faible courant et il est même possible de la retrouver dans les étangs. Sur le site, l'espèce a principalement été observée le long du Dropt et sur divers étangs d'irrigation. Elle a également été contactée sur la Vignague en tête bassin, signe qu'elle est également capable de coloniser les petits ruisseaux.

Atouts du site

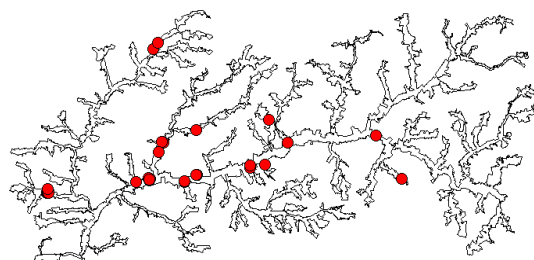
Les faciès d'écoulements globalement lents et les berges localement bien végétalisées le long du Dropt sont favorables à l'espèce, de même que les étangs où la végétation est suffisamment développée. Les travaux de restauration de la ripisylve sont également un facteur d'amélioration de l'habitat.

Facteurs défavorables à la conservation

La mauvaise qualité de l'eau, la surfréquentation des berges liées au développement des activités nautiques, les travaux d'entretien de la végétation riveraine pendant la phase de maturation des adultes et l'artificialisation des cours d'eau sont les principales menaces pesant sur la conservation de cette libellule.

Code: 1044

L'Agriion de Mercure *Coenagrion mercuriale*



Description

L'Agrion de Mercure est une libellule d'environ 30 à 35 mm de long, à abdomen fin, cylindrique et allongé. Chez le mâle, l'abdomen est bleu ciel maculé de taches noires. Chez la femelle, il est presque entièrement noir bronzé.

Situation

En Europe, on constate la régression ou la disparition de l'espèce dans de nombreux pays, principalement aux limites nord de son aire de répartition, mais également en Allemagne et en Suisse. En France, l'Agrion de mercure est assez largement répandu et ses effectifs peuvent s'avérer relativement importants dans certaines régions.

Entre 2001 et 2013, 19 populations ont été contactées sur le site Natura 2000 du Dropt. Les effectifs observés sont assez variables, de l'unité à la vingtaine d'individus. L'espèce paraît bien représentée le long de la vallée du Dropt ainsi que dans le cours inférieur des affluents principaux, mais semble beaucoup plus localisée sur le reste des affluents.

Protection

Directive Habitat	Annexe II et IV
Convention de Berne	Annexe II
Protection nationale	Article III

Conservation

Monde	Quasi menacé
France	Quasi menacé

Écologie

Cette espèce est attachée aux sources, ruisseaux, fossés non pollués et bien ensoleillés. Les larves, qui vivent dans l'eau, se tiennent dans les secteurs calmes du cours d'eau, parmi la végétation.

Atouts du site

Sur le site, l'Agrion a principalement été contacté sur les fossés de drainage des prairies et cultures, où la végétation est bien développée (type roselière). Le maintien de ces fossés et de leur végétation aquatique tel qu'il a été réalisé jusqu'à maintenant par les agriculteurs est capital dans la conservation de l'espèce sur le site.

Facteurs défavorables à la conservation

L'espèce n'a globalement pas de menace particulière sur le site. Attention toutefois à la qualité de l'eau et aux perturbations liées à la structure de son habitat (fauchage, curage des fossés, piétinement, etc...).

Code : 1060

Le Cuivré des marais *Thersamolycaena dispar*

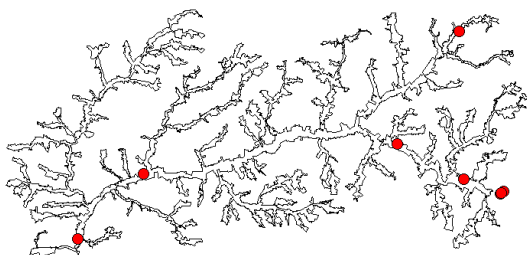


Description

Papillon de 30 à 40 millimètres d'envergure. Le dessus des ailes est orange cuivré, bordé de noir, avec une tache discale noire sur l'aile antérieure. Le dessous est gris pâle bleuté avec des points noirs liserés de blanc et une large bande submarginale orange vif.

Situation

Le Cuivré des marais est globalement moins menacé que d'autres espèces de lépidoptères liées aux zones humides, sauf dans le sud-ouest de la France, où le nombre de localités où l'espèce est présente diminue fortement depuis plusieurs années. Ce papillon a été contacté à 5 reprises sur le site Natura 2000 du Dropt en 2011 par le CEN Aquitaine, en densité faible (essentiellement des individus erratiques). En l'état actuel des connaissances, la présence de l'espèce semble assez localisée sur le site.



Protection

Directive Habitat	Annexe II et IV
Convention de Berne	Annexe II
Protection nationale	Article I

Conservation

Monde	Quasi menacé
France	En danger

Écologie

L'espèce peut se rencontrer dans les biotopes humides où se développe la plante hôte (Succise): prairies humides, tourbières, bas-fonds humides de faible surface, sur les bordures de route ou de chemin.

Atouts du site

Les prairies humides, biotope de prédilection de l'espèce, totalisent 766 ha sur l'aire d'étude (soit 7% de la surface).

Facteurs défavorables à la conservation

La régression de l'élevage bovin met en péril le maintien des prairies humides, milieux de vie de l'espèce. L'abandon ou la reconversion des prairies humides est sans doute la principale menace dans la conservation de ce papillon sur le site.

La gestion des prairies est un autre facteur conditionnant la survie de l'espèce : le pâturage intensif, ainsi que la fertilisation et l'emploi de phytosanitaires sont défavorables à la survie du Cuivré des marais.

Code : 1355

Le Damier de la Succise *Eurodryas aurinia*

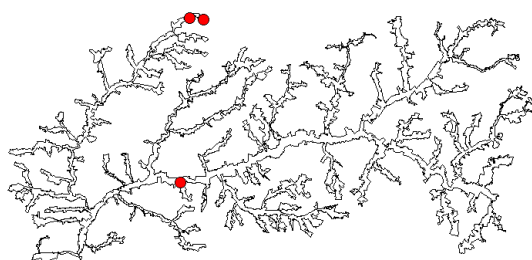


Description

Ce papillon est d'une envergure moyenne de 35 mm. De couleur fauve généralement contrastée, il est orné de dessins noirs plus ou moins étendus. Sur les deux faces des ailes postérieures, on note la présence caractéristique d'une série de points noirs formés sur une bande orange.

Situation

Bien que présent sur un large territoire à l'échelle eurasiatique, le Damier de la succise est localisé en colonies souvent isolées, plus ou moins peuplées selon les milieux de vie, les années (favorables ou non) et les pressions exercées par l'activité humaine. Les populations liées aux milieux humides ont fortement déclinées dans toute l'Europe. 6 individus ont été contactés en 2006 par Bruno Jourdain sur la commune de Loubens et plus récemment, 2 individus isolés ont été contactés en 2011 par le CEN Aquitaine sur des prairies de la commune de Soussac. En l'état actuel des connaissances, la présence de l'espèce semble très localisée sur le site.



Protection

Directive Habitat	Annexe II et IV
Convention de Berne	Annexe II
Protection nationale	Article I

Conservation

Monde	Vulnérable
France	En danger

Écologie

Le Damier de la succise colonise les prairies humides ou inondables et les marécages, en plaine et basse altitude. Il se reproduit également le long des fossés, des canaux, sur les berges des lacs... Les milieux doivent être ouverts et ensoleillés.

Atouts du site

Les prairies humides, biotope de prédilection de l'espèce, totalisent 766 ha sur l'aire d'étude (soit 7% de la surface).

Facteurs défavorables à la conservation

La régression de l'élevage bovin met en péril le maintien des prairies humides, milieux de vie de l'espèce. L'abandon ou la reconversion des prairies humides est sans doute la principale menace dans la conservation de ce papillon sur le site.

La gestion des prairies est un autre facteur conditionnant la survie de l'espèce : la fauche pendant la période de développement larvaire (avant la mi-juin) entraîne la destruction des chenilles, de même qu'un surpâturage et l'amendement en nitrates.

Code : 1083

Le Lucane Cerf-volant *Lucanus cervus*



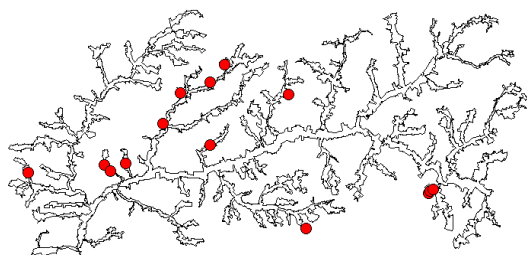
ETEN
Environnement

Description

Le Lucane cerf-volant est le plus grand coléoptère d'Europe. Sa taille varie d'environ 3 cm pour les femelles à plus de 8 cm pour les mâles. Très caractéristique, cet insecte brun-noir est pourvu chez le mâle de mandibules rappelant les bois d'un cerf. La tête et le pronotum sont noirs, les élytres bruns (parfois noirs chez la femelle) et les pattes noires.

Situation

Depuis une cinquantaine d'années, l'espèce semble en déclin au nord de son aire de répartition, particulièrement aux Pays-Bas, au Danemark et en Suède, du fait essentiellement de l'enrésinement des forêts. En France, l'espèce n'est pas menacée de disparition. L'insecte a été contacté en 13 lieux différents sur le site Natura 2000 du Dropt par le CEN Aquitaine en 2011, essentiellement sous forme de restes d'individus. Le Lucane cerf-volant n'est pas considéré comme une espèce rare sur le site (CEN Aquitaine, 2011).



Protection

Directive Habitat	Annexe II
Convention de Berne	Annexe III
Protection nationale	Art. 2

Conservation

Monde	-
France	-

Écologie

Le biotope de prédilection du Lucane cerf-volant est constitué par des vieilles forêts de feuillus, peu exploitées (bois mort laissé au moins en partie sur place). La larve vit dans le système racinaire et le tronc des chênes mourants, plus rarement dans d'autres essences comme le Châtaignier, le Cerisier ou le Frêne. Les forêts de feuillus totalisent 2699 ha sur l'aire d'étude, soit 24% de sa surface, un taux de boisement 2 fois supérieur au reste du massif forestier correspondant au bassin du Dropt.

Atouts du site dans la conservation

L'absence ou la faible exploitation des boisements du site autorise la sénescence des arbres, permettant à cet insecte xylophage de se développer.

Facteurs défavorables à la conservation

Le taux de boisement est faible sur le bassin versant du Dropt et les parcelles forestières assez dispersées. La fragmentation de l'habitat du Lucane cerf-volant est sûrement le facteur le plus défavorable à sa conservation sur le site. Le maintien des continuités écologiques entre les parcelles forestières est l'une des clés dans la conservation de ce coléoptère.

Code : 1088

Le Grand Capricorne *Cerambyx cerdo*

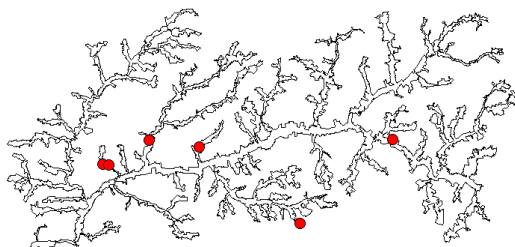


Description

La taille varie de 24 à 55 mm. Le corps est de couleur noire brillante avec l'extrémité des élytres brun-rouge. Les antennes dépassent de trois ou quatre articles l'extrémité de l'abdomen chez le mâle. Elles atteignent au plus l'extrémité de l'abdomen chez la femelle.

Situation

L'espèce a nettement régressé en Europe au nord de son aire de répartition. En France les populations semblent très localisées dans le nord. L'espèce est commune, voire très commune, dans le sud. Des indices de présence de l'insecte (trous d'émergences et élytre) ont été observés par le CEN Aquitaine en 2011 en 5 endroits du site, ainsi qu'un mâle vivant sur la commune de Camiran.



Protection

Directive Habitat	Annexe II et IV
Convention de Berne	Annexe II
Protection nationale	Article II

Conservation

Monde	Vulnérable
France	Indéterminé

Écologie

Le Grand Capricorne peut être observé dans tous types de milieux avec des chênes relativement âgés, des milieux forestiers bien sûr, mais aussi des arbres isolés en milieu parfois très anthropisé (parcs urbains, alignement de bord de route). L'insecte vit et se nourrit de bois sénescents et déperissant. Sur le site, l'espèce fréquente les chênaies-charmaies, les chênaies vieillissantes et les ripisylves. Ces forêts de feuillus totalisent 2699 ha sur l'aire d'étude, soit 24% de sa surface, un taux de boisement 2 fois supérieur au massif forestier correspondant au bassin du Dropt.

Atouts du site

La faible exploitation des boisements du site autorise la sénescence des arbres, permettant à cet insecte xylophage de se développer.

Facteurs défavorables à la conservation

Les populations ne sont pas considérées comme menacées dans le sud du pays. Néanmoins, le taux de boisement est faible sur le bassin versant du Dropt et les parcelles forestières assez dispersées. La fragmentation de l'habitat du Lucane cerf-volant est sûrement le facteur le plus défavorable à sa conservation sur le site. Le maintien des continuités écologiques entre les parcelles forestières est l'une des clés dans la conservation de ce coléoptère.

Code : 1220

La Cistude d'Europe *Emys orbicularis*

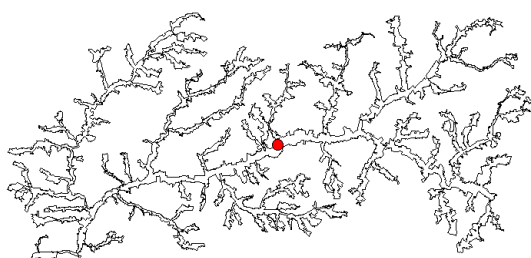


Description

La Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) est une tortue de petite taille : une vingtaine de centimètres au plus, pour un poids généralement inférieur à 1kg. Elle présente une carapace lisse et légèrement aplatie de couleur sombre, marquée de ponctuations ou de lignes jaunes tout comme les pattes, la tête et la queue. La coloration des individus est très variable.

Situation

La Cistude est la tortue qui possédait l'aire de répartition la plus nordique. On trouve des traces de sa présence en Europe du Nord d'où elle a aujourd'hui disparu suite aux changements climatiques depuis la période Atlantique. Plus récemment, elle est en régression sur l'ensemble de l'Europe centrale du fait des changements climatiques mais aussi sous l'influence de l'anthropisation. Une observation de Cistude a été réalisée en 2010 par un technicien de l'AAPPMA de Monségur, sur la chaussée du moulin de Monpoisson, sur la commune de le Puy.



Protection

Directive Habitat	Annexe II et IV
Convention de Berne	Annexe II
Protection nationale	Article 2

Conservation

Monde	Quasi menacé
France	Vulnérable

Écologie

La Cistude vit dans les étangs, les canaux, les zones à écoulement lent des rivières. Elle apprécie les endroits calmes, riches en végétation et ensoleillés. Elle dépose ses œufs dans les zones non inondables, de préférence à végétation rase et bien ensoleillées, les prairies étant très appréciées. Cette tortue hiverne dans les sites humides à forte fermeture (ex : boisement humide).

Atouts du site

Le Dropt présente une succession d'écoulements lents et d'étangs appréciés par l'espèce. Des sites de pontes, comme les prairies bien drainées et ensoleillées sont également disponibles (481 ha soit 23% de l'aire d'étude).

Facteurs défavorables à la conservation

En Aquitaine, plusieurs facteurs ont été identifiés comme défavorables à la conservation de la Cistude :

- la régression des zones humides ;
- la dégradation de la qualité des habitats ;
- la fragmentation de l'habitat ;
- l'évolution et le recul de l'élevage aboutissant à la disparition des prairies de ponte ;
- l'irrigation intensive entraînant des assèchements précoces des étangs ;
- la fauche et le broyage des prairies en période de ponte induisant une importante mortalité des femelles ;
- l'introduction de la tortue de Floride entraîne une compétition entre les deux espèces.

Code : 1126

Le Toxostome (ou Sofie) *Chondrostoma toxostoma*



Description

Le corps du Toxostome est vert-olive, les flancs clairs à reflets argentés avec une bande sombre qui ressort particulièrement en période de frai. Sa tête est conique, terminée par un museau court, corps fuselé, long de 15 à 25 cm (maximum 30 cm).

Situation

Le Toxostome est considéré comme autochtone dans le sud de la France, mais n'a jamais été très abondant, même avant l'arrivée récente du Hotu. Il est actuellement considéré comme vulnérable en France. Certains acteurs locaux ont témoigné au cours de réunions de travail de la présence de l'espèce sur le site, et notamment des mouvements de montaisons liés à la fraie, jusque dans les années 50 - 60, époque à partir de laquelle les observations se sont progressivement raréfiées. Les pêches électriques réalisées au cours des dernières décennies par les fédérations de pêche de Gironde et du Lot et Garonne, ainsi que par l'ONEMA, ne recensent aucune capture de Toxostome. L'espèce semblerait donc rare sur le réseau hydrographique du Dropt et sa présence localisée.

Protection

Directive Habitat	Annexe II et IV
Convention de Berne	Annexe III
Protection nationale	-

Conservation

Monde	Vulnérable
France	Vulnérable

Écologie

C'est une espèce qui fréquente les rivières dont l'eau, claire et courante, à fond de galets ou de graviers, est bien oxygénée. Elle fréquente plus rarement les lacs. Si le Toxostome peut séjourner en eau calme, il se reproduit toutefois en eau courante.

Facteurs défavorables à la conservation

L'aménagement des cours d'eau figure parmi les principaux facteurs de régression de l'espèce. La présence de barrages empêche la libre circulation de la sofie durant sa période de migration vers les lieux de ponte. Les variations du niveau des eaux, occasionnées par les lâchers d'eau des barrages, déstabilisent les substrats sur lesquels adhèrent ses œufs, perturbant fortement ses pontes.

Code : 1134

Bouvière *Rhodeus sericeus amarus*



Guillaume DOUCET

Description

La Bouvière a un corps comprimé latéralement, bossu, presque ovale. Le dos est gris-vert ; les flancs gris à reflets argentés sont marqués d'une bande bleutée de la queue jusqu'au milieu du corps. Les écailles sont assez grandes. La Bouvière mesure généralement de 5 à 8 cm.

Situation

En France, l'aire de répartition de l'espèce est très fragmentée et elle serait absente en Bretagne et au sud d'une ligne allant de la Charente au Massif central. La raréfaction des mollusques, affectés par la dégradation des milieux naturels, la pollution et les prédateurs du Rat musqué (*Ondatra zibethicus*) et du Ragondin (*Myocastor coypus*) sur les bivalves, principalement en hiver lorsque les végétaux formant la base de leur alimentation se font rares, engendrent une diminution de son aire de répartition.

La Bouvière a été contactée sur le Dropt lors d'une pêche de l'ONEMA à Monségur en 1994, puis plus récemment en amont du site Natura 2000, à Carvac (47) en 2004. L'espèce est potentiellement présente sur le site Natura 2000.

Écologie

La Bouvière fréquente les rivières à faible courant, mais aussi les étangs et canaux à substrat sableux voire légèrement vaseux. La présence de moules d'eau douce est indispensable à l'espèce : la bouvière pond ses œufs dans la moule, où les alevins se nourrissent de son sang.

Protection

Directive Habitat	Annexe II et IV
Convention de Berne	Annexe III
Protection nationale	Article 1er

Conservation

Monde	Préoccupation mineure
France	Préoccupation mineure

Atouts du site

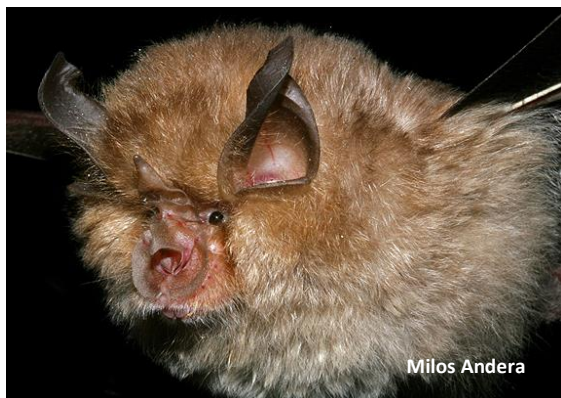
Les faciès d'écoulement du Dropt sont globalement lents et les substrats sableux et vaseux présents. Par ailleurs, des moules d'eau douce ont été observés près du moulin de Mesterrieux.

Facteurs défavorables à la conservation

L'artificialisation du fonctionnement naturel des cours d'eau est défavorable à l'espèce de même que la présence du Ragondin, contacté sur l'ensemble du site Natura 2000, pouvant exercer une prédation sur les moules d'eau douce, ce qui pourrait être défavorable à la conservation de la Bouvière.

Code : 1303

Petit Rhinolophe *Rhinolophus hipposideros*

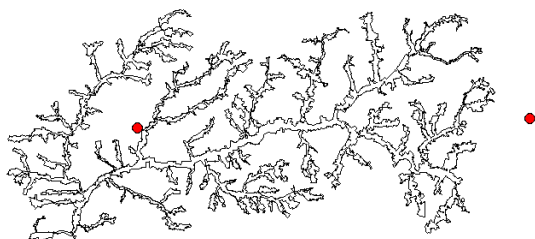


Description

Cette petite chauve-souris d'une hauteur d'environ 5 cm et d'une envergure d'environ 20 cm, se reconnaît grâce à son appendice nasal en forme de fer-à-cheval surmontées d'une « corne ». Son pelage est brun clair sur le dos et grisâtre sur le ventre.

Situation

Disparue des Pays-Bas et du Luxembourg, l'espèce est en forte régression dans le nord et le centre de l'Europe. En France, le Petit Rhinolophe subsiste dans plusieurs régions, notamment en Corse et en Midi-Pyrénées (les deux dernières régions accueillent plus de 50% des effectifs estivaux). La chauve-souris occupe les 5 départements aquitains, du littoral jusqu'au plateau calcaire, du périgord jusqu'à la moyenne montagne. Le Petit Rhinolophe est recensé dans deux sites Natura 2000 voisins du Dropt : les Grottes du Trou noir (de 1 à 6 individus) et celles de Saint Sulpice d'Eymet (175 individus).



Directive Habitat	Annexes II et IV
Convention de Berne	Annexe II
Protection nationale	Art. 2

Conservation	
Monde	Préoccupation mineure
France	Préoccupation mineure

Écologie

Très peu d'éléments permettent d'analyser le comportement du Petit Rhinolophe en Aquitaine. Un travail d'étude en zone forestière d'altitude confirme l'intérêt de l'espèce pour la chasse en lisière et le long des cours d'eau, où il se nourrit d'insectes (principalement mouches et papillons). L'hiver, cette chauve-souris s'abrite en milieu souterrain naturel (grottes) ou artificiel (mines, caves...) et l'été principalement sous les toitures et dans les combles des bâtiments. Plusieurs études scientifiques ont également montré l'importance des éléments linéaires dans le paysage (haies, ripisylves, couloirs forestiers...) utilisés par cette espèce comme route de vol. Un « vide » de plus de 10 mètres apparaît comme réhibitoire.

Atouts du site dans la conservation

Le site Natura du Dropt étant un site de type cours d'eau, il offre de vastes linéaires de chasse au petit Rhinolophe. Les lisières des boisements (2699 ha) sont également des zones d'alimentation potentielles.

Facteurs défavorables à la conservation

En Aquitaine, la disparition des gîtes d'été et d'hiver, par aménagement des combles et granges, constitue la principale menace à court terme. A moyen terme, les modifications des pratiques agricoles et le développement touristique pourraient également poser problème dans la conservation, ainsi que la fragmentation de l'habitat par les pressions urbaines et infrastructures liées aux transports. L'absence de haies en bordure de parcelles sur la plaine d'inondation (sur laquelle s'étale le site Natura 2000), éléments linéaires utilisées comme routes de vol par le Grand Rhinolophe, est également un facteur limitant l'exploitation de secteurs favorables à la chasse sur le site.

Protection

Code : 1304

Le Grand Rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum*



PNR Landes de Gascogne

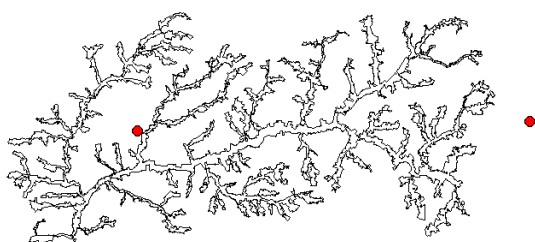
Description

Le Grand rhinolophe est le plus grand des Rhinolophes européens, avec une hauteur de hauteur de 5 à 7 cm et une envergure de 35 à 40 cm. Son appendice nasal en forme de fer à cheval est caractéristique. Sa face dorsale est gris-brun ou gris fumé, plus ou moins teintée de roux et sa face ventrale gris-blanc à blanc-jaunâtre.

Situation

Le Grand Rhinolophe est en constante régression en Europe et particulièrement dans le nord-ouest où l'espèce est considérée comme rare. En France, l'espèce est considérée comme presque disparue au nord. Les effectifs importants se situent en Bretagne, Pays-de-Loire, Poitou-Charentes et Gers.

L'espèce fréquente le site Natura 2000 du Dropt essentiellement pour la chasse et gîte dans les grottes du Trou noir (1 à 6 individus) et de Saint Sulpice d'Eymet (33 individus) à proximité immédiate du site Natura 2000.



Protection

Directive Habitat	Annexes II et IV
Convention de Berne	Annexe II
Protection nationale	Art. 2

Conservation

Monde	Préoccupation mineure
France	Quasi menacé
	Vulnérable

Écologie

Le Grand rhinolophe recherche les paysages formés de boisements de feuillus, d'herbages en lisière de bois ou bordés de haies, pâturés par des bovins voire des ovins et de ripisylves, landes, friches, vergers pâturés, jardins... où il se nourrit d'insectes. Les gîtes d'hibernation sont des cavités naturelles (grottes) ou artificielles (galeries et puits de mines, caves, tunnels, viaducs). En été, les colonies occupent greniers, bâtiments agricoles, vieux moulins, toitures d'églises ou de châteaux, à l'abandon ou entretenus, mais aussi galeries de mine et caves suffisamment chaudes.

Atouts du site dans la conservation

Le site Natura du Dropt, grâce à ses boisements de feuillus (2699 ha), prairies (1247 ha), lisières, alignements d'arbres (ripisylves) et même vergers pâturés, est un terrain de chasse pour le Grand Rhinolophe. Ces éléments du site constituent un ensemble complémentaire à celui des Grottes du Trou Noir et de celles de Saint Sulpice d'Eymet dans l'accomplissement du cycle biologique de l'espèce.

Facteurs défavorables à la conservation

Le recul de l'élevage sur le bassin versant du Dropt, entraîne avec lui une régression des surfaces prairiales et notamment des prairies pâturées, terrain de chasse privilégié de l'espèce. L'absence de haies en bordure de parcelles sur la plaine d'inondation (sur laquelle s'étale le site Natura 2000), éléments linéaires utilisés comme routes de vol par le Grand Rhinolophe, est un autre facteur limitant l'exploitation de secteurs favorables à la chasse sur le site.

Code : 1305

Rhinolophe euryale *Rhinolophus euryale*

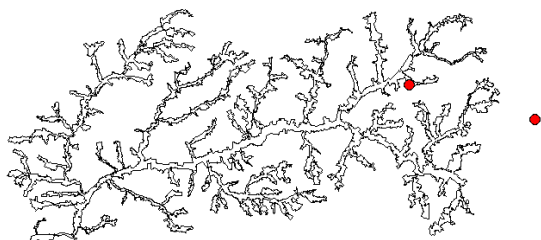


Description

Le Rhinolophe euryale est une chauve-souris de taille moyenne d'une hauteur autour de 5 cm et d'une envergure comprise entre 30 et 32 cm. Sa face caractéristique et typique de la famille des Rhinolophidés avec une membrane en forme de fer à cheval. Le pelage de la face dorsale est gris brun et la face ventrale gris blanc.

Situation

En Europe, l'espèce semble encore bien présente dans le sud avec de grosses populations dans des cavités notamment dans le sud-Est de l'Europe. En France, cette chauve-souris a subi un déclin très important, elle est en danger sauf peut-être dans le Sud-Ouest et en Midi-Pyrénées (à confirmer). En Aquitaine et à l'heure actuelle, aucune donnée n'atteste de la présence du Rhinolophe Euryale en Gironde. L'espèce gîte sur le site Natura 2000 du Dropt dans les Grottes du Lac de Castel Gaillard (5 individus). Elle est également présente à proximité immédiate du site Natura 2000 dans les grottes de Saint Sulpice d'Eymet (275 individus).



Protection

Directive Habitat	Annexes II et IV
Convention de Berne	Annexe II
Protection nationale	Art. 2

Conservation

Monde	Quasi menacée
France	Quasi menacée

Écologie

Les territoires de chasse de cette chauve souris sont souvent constitués de mosaïques de milieux, associant lisières, milieux ouverts et fermés. L'espèce montre notamment un attrait pour les ripisylves, les milieux de fond de vallons et les parties basses des vallées, où elle se nourrit d'insectes (papillons de nuit, complétés par des mouches et accessoirement des coléoptères). En période hivernale, ce Rhinolophe se réfugie quasi-exclusivement dans les cavités souterraines.

Atouts du site dans la conservation

Le site Natura 2000 du Dropt étant un site de type cours d'eau, il inclut les milieux de fonds de vallées appréciés de l'espèce et notamment les forêts de feuillus, (2699 ha) ripisylves et prairies (1247 ha).

Facteurs défavorables à la conservation

Les exigences, la fidélité et la dépendance de cette chauve-souris aux gîtes souterrains, comme les grottes du lac de Castel Gaillard, la rendent particulièrement vulnérable aux dégradations de ces milieux (spéléologie ou tourisme, obturation, carrières...). Également très sensible à la structuration des milieux de chasses, le développement du réseau routier et l'évolution des pratiques agricoles (recul de l'élevage, déprise et monoculture) peuvent également entraver la conservation de l'espèce.

Code : 1307

Petit Murin *Myotis blythii*

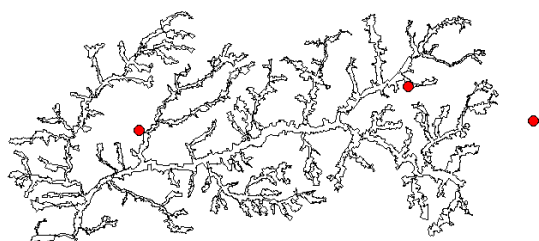


Description

C'est une grande chauve-souris d'une hauteur de 5 à 7 cm et d'une envergure de 37 à 41 cm. Le pelage est gris-brun sur le dos et gris-blanc sur le ventre, avec des poils blancs sur la tête.

Situation

En Europe, l'espèce semble encore bien présente dans le sud avec de grosses populations dans des cavités, mais en diminution dans le sud-ouest de l'Europe. En France, l'état des populations est mal connu. En période estivale, le sud de la France (Midi-Pyrénées) accueille des populations importantes dans les cavités souterraines. En Aquitaine, la présence est avérée en Dordogne, Pyrénées-Atlantique et Gironde. L'espèce gîte sur le site Natura 2000 du Dropt dans les Grottes du Lac de Castel Gaillard (11 individus). Elle est également recensée à proximité immédiate du site Natura 2000 dans l'énorme colonie de murins des grottes du Trou noir et dans les grottes de Saint Sulpice d'Eymet (35 individus).



Protection

Directive Habitat	Annexes II et IV
Convention de Berne	Annexe II
Protection nationale	Art. 2

Conservation

Monde	Préoccupation mineure
France	Quasi menacé

Écologie

D'après le type de proies consommées (insectes), les terrains de chasse de cette espèce sont des milieux herbacés ouverts (prairies, pâturages, steppes) lorsque l'herbe est haute. L'espèce semble éviter les forêts, les zones agricoles et les vignobles. Pour gîter, l'espèce utilise des cavités souterraines (grottes et anciennes carrières).

Atouts du site dans la conservation

Les Grottes du Lac de Castel Gaillard servent d'abri à une petite population de Murin. D'autre part, les surfaces prairiales maintenues par l'élevage le long du Dropt (1247 ha) peuvent constituer une ressource alimentaire pour l'espèce, ainsi que les lisières des boisements.

Facteurs défavorables à la conservation

En Aquitaine, la principale menace est la disparition des gîtes de reproduction.

Code : 1310

Minioptère de Schreibers *Miniopterus schreibersii*

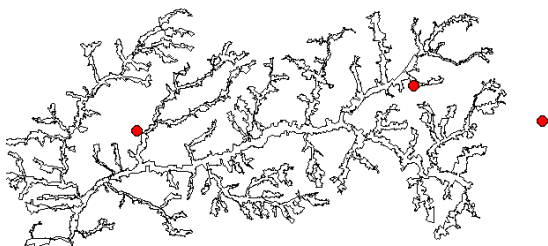


Description

Le Minioptère est une chauve-souris de taille moyenne mesurant de 5 à 6 cm de hauteur pour une envergure de 30 cm environ. Le pelage est gris brun sur le dos et à une teinte légèrement plus claire sur le ventre.

Situation

En Europe, l'espèce est présente du bassin méditerranéen au Nord de l'Italie, l'Est de la Suisse et l'extrême Sud de la Pologne. En France, cette chauve-souris est répandue dans la moitié sud du pays en remontant à l'ouest jusqu'à la Loire et au nord-est jusqu'en Alsace. Le Minioptère de Schreibers est présent dans les 5 départements aquitains mais avec de très fortes disparités. L'espèce gîte sur le site Natura 2000 du Dropt dans les Grottes du Lac de Castel Gaillard (2 individus). Elle est également présente à proximité immédiate du site Natura 2000 dans les grottes du Trou noir (1 à 4500 individus) et de Saint Sulpice d'Eymet (1 individu).



Protection

Directive Habitat	Annexes II et IV
Convention de Berne	Annexe II
Protection nationale	Art. 2

Conservation

Monde	Préoccupation mineure
France	Vulnérable

Écologie

L'espèce utilise préférentiellement 3 types de milieux pour se nourrir : les lisières, les mosaïques d'habitats et les zones éclairées artificiellement. Pour s'alimenter, Le Minioptère de Schreibers a un rayon d'action d'environ 30 km et est capable de traverser de grandes zones dépourvues d'éléments boisés ou des petits massifs montagneux. Le Minioptère s'abrite dans des milieux souterrains naturels ou artificiels (mines, tunnels, caves et dessous des ponts en été).

Atouts du site dans la conservation

La diversité des milieux utilisés pour l'alimentation, le grand rayon d'action et l'absence de nécessité d'éléments boisés pour le déplacement de l'espèce, font du site du Dropt une vaste zone d'alimentation potentielle pour le Minioptère.

Facteurs défavorables à la conservation

La disponibilité et la quiétude des gîtes, comme les grottes du Lac de Castel Gaillard, constituent les enjeux majeurs pour cette espèce.

Code : 1321

Murin à oreille échancrées *Myotis emarginatus*

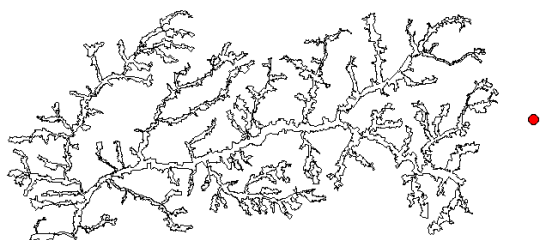


Description

Le Vespertilion à oreilles échanquées est une chauve-souris de taille moyenne, d'une hauteur d'environ 5 cm pour une envergure mesurant aux alentours de 23 cm. Le pelage est épais et laineux, de couleur gris-brun ou gris fumé, plus ou moins teinté de roux sur le dos et gris-blanc sur le ventre.

Situation

En Europe, l'espèce est peu abondante et les densités sont extrêmement variables en fonction des régions. En France, dans quelques zones géographiques localisées comme les vallées du Cher ou de la Loire et en Charente-Maritime, cette chauve souris peut être localement abondante, voire en augmentation. En Aquitaine, ce Murin est présent sur tous les départements en saison estivale. L'hiver, les populations se concentrent essentiellement dans les coteaux calcaires de la Garonne, en Gironde principalement. L'espèce est localisée à proximité immédiate du site Natura 2000 dans les grottes de Saint Sulpice d'Eymet (1 individu), en Lot et Garonne.



Protection

Directive Habitat	Annexes II et IV
Convention de Berne	Annexe II
Protection nationale	Art. 2

Conservation

Monde	Préoccupation mineure
France	Préoccupation mineure

Écologie

Pour son alimentation, l'espèce affectionne les forêts feuillues clairiérées, en particulier avec les zones humides, où elle chasse les insectes (mouches et araignées). En milieu rural, les jardins et les parcs offrant de grands arbres, les haies et les milieux ouverts fournissent également des milieux complémentaires. Pour s'abriter, cette chauve-souris utilise les cavités naturelles (grottes) ou artificielles (combles d'habitations).

Atouts du site dans la conservation

Les forêts feuillues (2699 ha) et prairies humides (1247 ha) de fonds de vallons constituant le site Natura 2000 du Dropt sont des zones d'alimentation potentielles pour le Murin à oreille échanquée.

Facteurs défavorables à la conservation

En Aquitaine, les principales menaces viennent de l'entretien, de la tranquillité et du maintien des conditions d'accès aux sites de mise-bas et d'hibernation.

Code : 1323

Murin de Bechstein *Myotis bechsteinii*

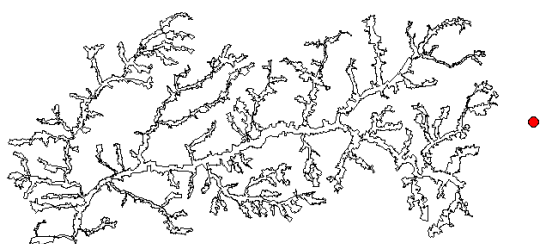


Description

Chauve souris de taille moyenne d'une hauteur d'environ 5 cm et d'une envergure allant jusqu'à 30 cm. Le pelage est relativement long, de couleur brun clair/brun roussâtre sur le dos et blanc sur le ventre, museau rose.

Situation

En Europe, l'espèce semble bien présente, mais nulle part abondante. En France, l'espèce possède des populations localement communes sur l'arc atlantique étendu à quelques départements à l'intérieur des terres. En Aquitaine, cette chauve souris a été contactée dans tous les départements mais le nombre de ces données est faible. Trois individus ont été identifiés à proximité du site Natura 2000, dans les grottes de Saint Sulpice d'Eymet (Lot et Garonne).



Protection

Directive Habitat	Annexes II et IV
Convention de Berne	Annexe II
Protection nationale	Art. 2

Conservation

Monde	Quasi-menacé
France	Quasi-menacé

Écologie

Pour son alimentation, l'espèce affectionne les forêts de feuillus mûres, étendues et homogènes, où elle chasse les insectes (mouches, coléoptères, papillons, araignées, criquets...). Une étude en Lot et Garonne a montré que ce Murin était capable d'exploiter des boisements isolés en contexte de grande culture. Pour s'abriter, cette chauve-souris utilise les cavités naturelles (grottes) ou artificielles (combles de bâtiments, galeries de mines, caves, tunnel et arbres en été).

Atouts du site dans la conservation

Le faible intérêt sylvicole du secteur offre des boisements peu exploités et mûres, milieu de chasse de prédilection de l'espèce.

Facteurs défavorables à la conservation

Le manque de données ne permet pas d'identifier de réelles menaces à l'échelon régional. La suppression des arbres morts ou sénescents liés à des pratiques sylvicoles intensives semblent être un des principaux facteurs impactant l'espèce en Aquitaine, mais ce cas de figure ne semble pour l'instant peu ou pas s'appliquer au site Natura 2000 du Dropt.

Code : 1324

Grand Murin *Myotis myotis*

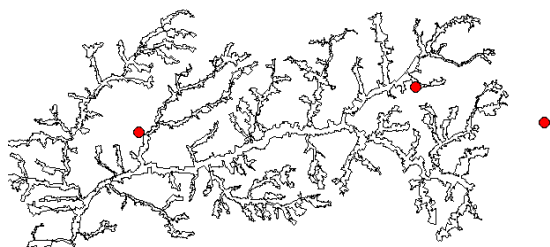


Description

Le Grand Murin fait partie des plus grandes chauves-souris françaises avec une hauteur comprise entre 6 et 8 cm et une envergure d'environ 40 centimètres. Le pelage est épais et court, de couleur gris-brun sur tout le corps.

Situation

En Europe, l'espèce semble encore bien présente dans le sud, mais est éteinte en Angleterre et au seuil de l'extinction aux Pays-Bas. En France, certaines régions hébergent des populations importantes. Le Grand Murin est présent sur les cinq départements aquitains, du littoral au plateau calcaire du Périgord, des plaines agricoles du Lot et Garonne jusqu'au piémont pyrénéen. L'espèce gîte sur le site Natura 2000 du Dropt dans les Grottes du Lac de Castel Gaillard (24 individus). Elle est également présente à proximité immédiate du site Natura 2000 dans les grottes du Trou noir (de 650 à 6000 individus suivant les saisons et les années), dont la taille de la colonie en fait un site d'importance internationale, et dans celles de Saint Sulpice d'Eymet (35 individus).



Protection

Directive Habitat	Annexes II et IV
Convention de Berne	Annexe II
Protection nationale	Art. 2

Conservation

Monde	Préoccupation mineure
France	Préoccupation mineure

Écologie

Les terrains de chasse de cette espèce insectivore sont généralement situés dans des zones où le sol est très accessible comme les forêts présentant peu de sous-bois (hêtraie, chênaie, pinède, forêt mixte) et la végétation herbacée rase (prairies fraîchement fauchées, voire pelouses). L'espèce gîte dans les cavités souterraines (grottes, anciennes carrières, galeries de mines, caves, combles...).

Atouts du site dans la conservation

Les Grottes du Lac de Castel Gaillard servent d'abri à une petite population de murins. D'autre part, le Grand Murin fréquente régulièrement les vallées alluviales. Les surfaces prairiales (1247 ha) et forêts de feuillus (2699 ha) présentes sur le site Natura 2000 peuvent donc lui servir de zones d'alimentation.

Facteurs défavorables à la conservation

En Aquitaine, la principale menace est la disparition des gîtes de reproduction.

Code : 1355

Loutre d'Europe *Lutra lutra*

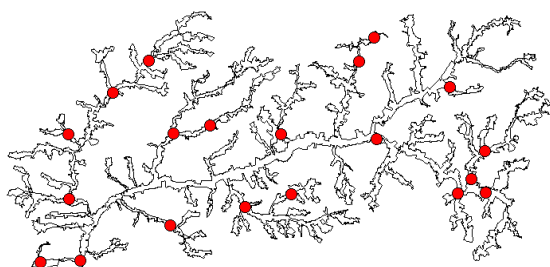


Description

La Loutre a un corps fuselé (hydrodynamique) mesurant entre 100 et 130 cm, dont environ un tiers pour la queue. Le poids est généralement compris entre 6 et 11 kg. Le pelage très dense est marron foncé, plus clair sur la face ventrale, surtout au niveau du cou. Les pattes antérieures et postérieures sont palmées.

Situation

Les populations de loutres ont subi un net déclin dans la plupart des pays d'Europe au cours de la dernière moitié du XXe siècle et la France n'a pas échappé au phénomène général. A la fin des années 80, l'espèce ne subsiste pratiquement plus que le long de la façade atlantique et dans le Massif central. Aujourd'hui, le mammifère recolonise certains de ses anciens territoires, dont le bassin de la Garonne. C'est probablement en raison de cette dynamique que des indices de présence de l'animal ont été relevés sur 20 sites répartis sur l'ensemble du site Natura 2000 du Dropt. Par ailleurs, l'association des piégeurs agréés de Gironde recense la capture d'une Loutre le 01/05/2009 sur la Vignague à hauteur de Sauveterre de Guyenne.



Protection

Directive Habitat	Annexes II et IV
Convention de Berne	Annexe II
Protection nationale	Article 2

Conservation

Monde	Quasi menacé
France	Préoccupation mineure

Écologie

La Loutre fréquente tous types de cours d'eau, lacs, étangs, mares, marais littoraux, zones côtières... où elle se nourrit essentiellement de poisson. Elle gîte le plus souvent dans les berges des cours d'eau dans des terriers appelés catiches, mais aussi à l'air libre dans des roselières, des ronciers ou broussailles...

Atouts du site

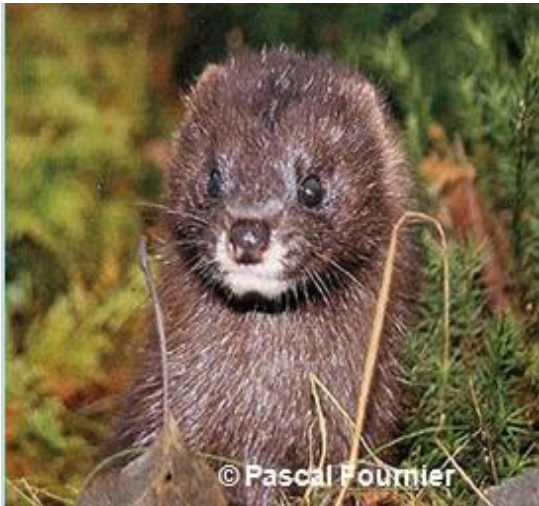
La tranquillité du site Natura 2000, les ressources piscicoles disponibles dans le Dropt et ses principaux affluents ainsi que les plans d'eau, de même que les caches disponibles au niveau des berges, sont favorables à la restauration de l'espèce.

Facteurs défavorables à la conservation

Le développement d'activités nautiques sur le Dropt comme le canoë-kayak, peut amener un surplus de fréquentation sur les berges, pouvant être défavorable à l'espèce (dérangement, dégradation du milieu...). L'encadrement et la canalisation des pratiquants, par exemple par l'aménagement d'embarcadères et aires de pique-nique, atténuent voire annulent ces risques.

Code : 1356

Vison d'Europe *Mustela lutreola*



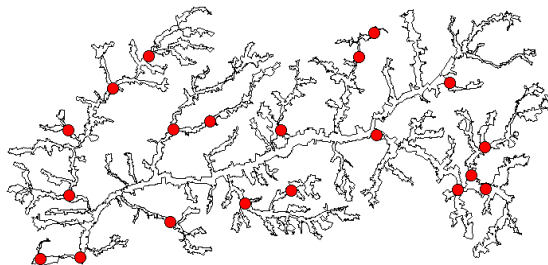
Description

Le Vison d'Europe est un petit mammifère au pelage brun uniforme avec parfois des reflets roussâtres. L'extrémité de la queue et les pattes sont plus sombres. La couleur s'éclaircit légèrement sur les flancs et le ventre. Le menton et les lèvres inférieures et supérieures sont bordés d'un liseré blanc. Les adultes mesurent de 46 à 55 cm et pèsent de 400 à 1200 g.

Situation

Les effectifs de Visons d'Europe ont subi de fortes réductions et son aire de distribution se limite à présent aux régions Aquitaine et Poitou-Charente. Deux plans nationaux de restauration ont été menés de 1999 à 2003 et de 2007 à 2011, pilotés par la DREAL Aquitaine.

Entre 2004 et 2006, 12 captures de Vison d'Europe ont été réalisées sur le Dropt, la Dourdène et la Vignague, sur les secteurs de Sauveterre de Guyenne, entre Monségur et Duras, et en Amont de Miramont de Guyenne.



Protection

Directive Habitat	Annexes II et IV
Convention de Berne	Annexe II
Protection nationale	Article 2

Conservation

Monde	En danger critique d'extinction
France	Quasi-menacée

Écologie

Le Vison d'Europe est strictement inféodé aux zones humides situées dans les lits majeurs des cours d'eau. Ainsi, il fréquente des cours d'eau forestiers, des boisements inondables, des marais, des prairies humides et des ruisseaux... dans lesquels il se nourrit de rongeurs, de poissons, d'amphibiens, d'invertébrés aquatiques mais aussi d'oiseaux et de reptiles. Il s'abrite dans des terriers creusés dans les berges à même le sol à l'abri d'une végétation dense et entre les racines des arbres.

Atouts du site

Sur l'ensemble du bassin versant, les milieux sont diversifiés, mosaïqués, le couvert forestier n'est jamais totalement absent (à quelques exceptions près), et l'ossature végétale, même réduite, permet des déplacements plus faciles et moins risqués pour le Vison que dans un milieu totalement ouvert.

Facteurs défavorables à la conservation

Plusieurs menaces ont été identifiées sur le site Natura 2000 :

- collision routière sur certains ouvrages de franchissement des cours d'eau ;
- mortalité par piégeage agricole (cages non équipées du trou à Vison).
- présence du Vison d'Amérique (compétition et maladies).

II. Fiches Habitats

Méthode

Les fiches habitats concernent uniquement **les habitats d'intérêt communautaire** contactés sur le site Natura 2000.

Pour chaque habitat, ces fiches présentent une synthèse :

- de la description de l'habitat ;
- des exigences écologiques de l'habitat ;
- de la valeur écologique de l'habitat ;
- de la situation de l'habitat à l'échelle européenne, nationale, régionale et du site Natura 2000 ;
- des atouts du site (éléments favorables) pour y assurer la conservation de l'habitat ;
- des facteurs défavorables à la conservation de l'habitat : ces facteurs sont identifiés à partir de la bibliographie relative à chaque habitat et sont croisés avec l'analyse socio-économique du bassin versant du Dropt.

Les éléments généraux de la rédaction sont réalisés d'après :

- BARDAT J., BIORET F., BOTINEAU M., BOULLET V., DELPECH R., GÉHU J.-M., HAURY J., LACOSTE A., RAMEAU J.-C., ROYER J.-M., ROUX G., TOUFFET J., 2004. Prodrôme des végétations de France. Collection patrimoines naturels, vol. 61. MNHN, Paris, France. 171 p.
- BENSETTITI F., BOULLET V., CHAUAUDRET-LABORIE C. ET DENIAUD J. (coord.), 2005. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 – Habitats agropastoraux. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 2 volumes + cédérom.
- BENSETTITI F., HERARD-LOGEREAU K., ET VANES J. (coord.), 2004. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 5 – Habitats rocheux. MATE/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 381 p. + cédérom.
- BENSETTITI F., RAMEAU J.-C. ET CHEVALLIER H. (Coord.), 2001. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 - Habitats forestiers. MATE/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 2 volumes : 339 p. et 423 p. + cédérom.
- BENSETTITI F., PUISSAUVE R., LEPASEUR F., TOUROULT J. ET MACIEJEWSKI L., 2012. Evaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Guide méthodologique – DHFF article 17, 2007-2012. Version 1 – Février 2012. Rapport SPN 2012-27, Service du patrimoine naturel, Muséum national d'histoire naturelle, Paris, 76p. + Annexes.
- CBN Pyrénéen, CBN SA, 2006. Catalogue régional préliminaire des habitats naturels d'Aquitaine. DIREN.
- Commission européenne DG XI, 1997. Manuel d'interprétation des Habitats de l'union européenne Version EUR 28.
- GAUDILLAT V. ET HAURY J. (coord.), 2002. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 - Habitats humides. MATE/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 457 p. + cédérom.

**Code Natura
2000 : 91E0***

FORETS ALLUVIALES A ALNUS GLUTINOSA ET FRAXINUS EXCELSIOR



© ETEN Environnement

Description

Cet habitat se rencontre au niveau des sources, des ruisselets de rivières de faible importance, dont le cours d'eau est souvent relativement lent, principalement aux étages planitiaires et collinéen, sous forme de galeries étroites ou de linéaire.

Il est dominé par l'Aulne dans les parties basses et par le frêne dans les parties hautes de la strate arborée. La strate arbustive est pauvre en espèces. Le tapis herbacé est quant à lui généralement riche en Laïches (*Carex remota*, *Carex pendula*...).

Espèces caractéristiques : *Alnus glutinosa*, *Fraxinus excelsior*, *Carex remota*, *Carex pendula*, *Athyrium filix-femina*, *Iris foetidissima*, *Rubus ulmifolius*, *Equisetum telmateia*, *Carex laevigata*, *Hypericum androsaemum*, *Ribes rubrum*.

Ecologie

Ce sont souvent des forêts mésohygrophiles, qui sont soumises à une dynamique alluviale et se développent donc sur des sols hydromorphes, (méso-) eutrophes de type argileux, limono-argileux ou sablo-limoneux. L'activité biologique de minéralisation y reste bonne malgré un taux d'humidité important. Les mégaphorbiaies alluviales peuvent être le point de départ de ces habitats.

Valeur écologique

Habitat d'intérêt prioritaire, les forêts alluviales constituent un enjeu majeur de conservation de par leur très grand intérêt biologique et fonctionnel. Leur structure complexe et leur diversité végétale créent de nombreuses niches écologiques (faune, champignons, mousses...) et notamment certaines espèces à très haute valeur patrimoniale comme le Vison d'Europe ou la Loutre. Elles relèvent en outre de la Loi sur l'Eau.

Typologie

Unité phytosociologique	57.0.4.2.1 Alno glutinosae-Ulmenalia minoris
Cahiers d'habitats	91E0*-8 91E0*-11
CORINE biotope / EUNIS	44.41 / G1.222

Etat de conservation

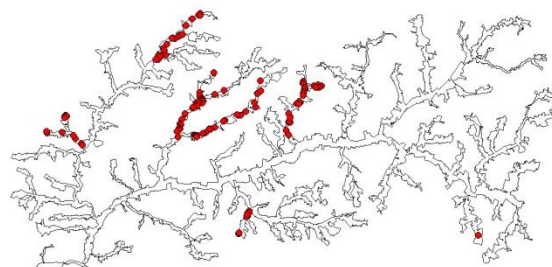
Aquitaine	Défavorable mauvais
Site	Bon

Situation

Cet habitat est présent sur l'ensemble du territoire national et des régions Aquitaine et Midi-Pyrénées mais souvent à l'état résiduel uniquement comme c'est le cas sur le site du Dropt.

Atouts du site

L'habitat représente 18,12 ha soit 0,16% de la surface de l'aire d'étude. L'habitat semble typique des aulnaies frênaies à Laïche espacée des petits ruisseaux tel que décrit dans les cahiers d'habitat. La présence de ces forêts alluviales en d'autres endroits du site reste probable mais relativement faible. Il est en bon état de conservation.



L'habitat élémentaire « 91E0*-11 Aulnaies à hautes herbes » a été rencontré à deux reprises sur le site d'étude. Cependant, ce dernier se situant en contexte de linéaire de cours d'eau, il n'est pas éligible à la directive habitat/faune/flore.

Menaces et conseils de gestion

Les modifications du fonctionnement de l'hydrosystème, les travaux sylvicoles et les plantations de peupliers sont les menaces qui pèsent sur cet habitat. Il est conseillé d'assurer le maintien du fonctionnement de l'hydrosystème (régime de nappe, régime hydrique...), d'utiliser du matériel adapté aux sols peu portants et d'opérer en saison estivale dans le cadre des travaux sylvicoles.

Enfin, il est conseillé de limiter l'extension de la culture du peuplier dans ces zones, l'habitat trouvé sur le site étant adjacent à une plantation.

Code Natura
2000 : 7220*

SOURCES PETRIFIANTES AVEC FORMATION DE TRAVERTINS

Description

Ces formations végétales des sources et des suintements se développent grâce aux mousses sur des matériaux carbonatés mouillés, issus de dépôts actifs de calcaire donnant souvent des tufs (dépôts non consistants) ou des travertins (roche calcaire déposée en lits irréguliers offrant de multiples cavités de taille et de répartition irrégulière). Le milieu fontinal générateur peut être lié à une source ou à des résurgences d'eau souterraine. Son développement peut prendre des aspects assez divers, depuis le suintement sur roche avec un mode diffus par taches jusqu'au réseau de petits cours d'eau en passant par des cascades. Les conditions climatiques stationnelles sont marquées par la constance de l'humidité de l'air et par des températures estivales modérées. La production de tufs calcaires ou de travertins peut conduire à l'édification de vasques ou de coulées concrétionnées de taille parfois imposante.

La couverture végétale peut être plus ou moins importante en fonction de la vitesse d'écoulement des eaux, de leur dureté et de leur composition. De manière générale elle comporte une ou plusieurs lames de végétation bryophytique surmontées d'une lame herbacée plus ou moins clairsemée principalement représentée par des espèces de la famille des saxifragacées, des brassicacées et des cypéracées.

Espèces caractéristiques : *Brachythecium rivulare*, *Bryum pseudotriquetrum*, *Palustriella commutata*, *Cratoneuron filicinum ssp.*

Ecologie

Cet habitat se retrouve dans des conditions climatiques stationnelles marquées par la constance de l'humidité de l'air et par des températures estivales modérées. Les stations sont souvent en situation de pentes assez fortes le long de talwegs encaissés ou de parois rocheuses. Les matériaux édifiés sont souvent assez pauvres en nutriments. Le processus dynamique de la végétation est largement dépendant de la variation dans le temps du débit, de la température et du taux de saturation en carbonates des eaux d'alimentation modifiant ainsi considérablement la physionomie et la composition floristique des communautés.

Typologie

Unité	43.0.2.0.
phytosociologique	<i>Cratoneurion i.a.</i>
Cahiers d'habitats	7220*-1
CORINE biotope / EUNIS	54.12 / -

Etat de conservation

Aquitaine	Défavorable mauvais
Site	Inconnu

Valeur écologique

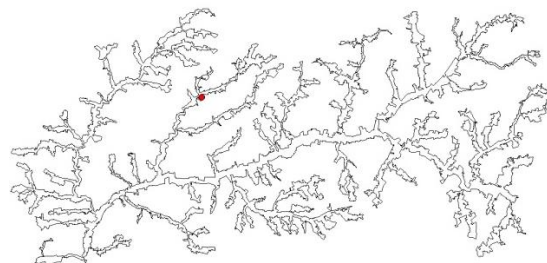
Cet habitat complexe abrite de nombreuses espèces très spécialisées conditionnées par la permanence d'une humidité élevée que l'on ne retrouve pas ailleurs. La petitesse des surfaces sur lesquelles il se développe et les constructions géologiques auxquelles il peut participer font de lui un milieu particulièrement fragile. En basse altitude ces communautés accueillent des espèces sténocènes qui leur sont inféodées de manière stricte.

Situation

La répartition de cet habitat correspond essentiellement aux zones sédimentaires sur substrats calcaires ou métamorphiques libérant des carbonates. Il est donc observable sur l'ensemble des systèmes montagneux (Pyrénées, Alpes, Jura) ainsi que sur les côtes de Bourgogne et sud-lorraines. Dans le secteur planitiaire, les stations sont très isolées et disposent d'une flore appauvrie.

Atouts du site

Sur le site, l'habitat a pu être rencontré une seule fois au cours des prospections réalisées par le CEN Aquitaine en 2010.



Menaces et conseils de gestion

Les principales menaces qui touchent ce type d'habitats sont la réduction artificielle des débits (détournement de source, étanchéification des parois) et le dépérissement des communautés

bryophytiques par recouvrement d'algues filamenteuses. Il est conseillé de maintenir le débit et la qualité physico-chimique des eaux de la source en maîtrisant la qualité de l'eau en amont et le réseau qui s'y rattache.

**Code Natura
2000 : 6510**

PELOUSES MAIGRES DE FAUCHE DE BASSE ALTITUDE



Description

Cet habitat concerne généralement les prairies peu à assez fertilisées, exploitées pour le fourrage et riches en fleurs. D'origine anthropique, ces prairies se localisent à basse altitude sur des sols épais et bien drainés. La végétation est dominée par des espèces herbacées hautes telles que les grandes graminées et peut atteindre jusqu'à 100 cm à la floraison. La composition de la flore dépend autant des conditions stationnelles que des pratiques agricoles. Une stratification nette sépare les plus hautes herbes des herbes plus basses. Les Dicotylédones à floraisons tardi-vernales à estivales sont bien représentées et attirent les pollinisateurs.

Espèces caractéristiques : *Arrhenatherum elatius*, *Linum bienne*, *Ranunculus bulbosus*, *Gaudinia fragilis*, *Bromus shordeaceus*, *Oenanthe pimpinelloides*, *Luzula campestris*, *Daucus carotta*, *Trisetum flavescens*, *Trifolium dubium*, *Trifolium pratense*, *Centaurea sp.*, *Malva moschata*, *Crepis vesicaria*, *Festuca arundinacea*, *Festuca pratensis*, *Agrostis capillaris*, *Brachypodium pinnatum*

Ecologie

Cet habitat, strictement lié à l'activité humaine, voit son évolution naturelle bloquée par la fauche annuelle. En cas d'abandon de cette pratique, la dynamique de la végétation reprend et tend inéluctablement vers la reconstitution d'un couvert forestier.

Valeur écologique

Toutes ces prairies constituent des habitats d'intérêt communautaire. Leur intérêt écologique et patrimonial est très important du fait de leur rôle d'abri pour des espèces végétales et animales spécialisées dans ce type de milieu. Les prairies mésotrophes accueillent une plus grande diversité floristique.

Typologie

Unité phytosociologique	6.0.1.0.2 <i>Brachypodio rupestris-Centaureion nemoralis</i>
Cahiers d'habitats CORINE biotope / EUNIS	6510-3 38.21 / E2.21

Etat de conservation

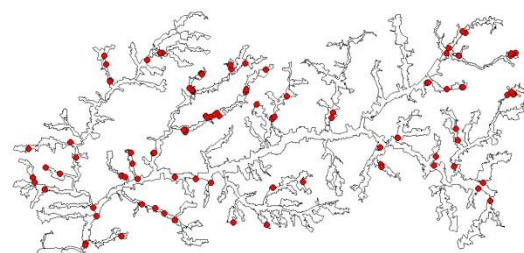
Aquitaine	Défavorable mauvais
Site	Bon

Situation

Ces communautés prairiales semblent assez bien répandues dans le Sud-ouest de la France.

Atouts du site

Elles ont pu être observées de manière éparse sur l'ensemble du site. Sur le site, les prairies de fauche se présentaient généralement comme étant en mosaïque entre les deux habitats élémentaires mentionnés précédemment. Elles représentent 258,84 ha soit 2,35% de la surface de l'aire d'étude. Si ces communautés végétales restent typiques des prairies de fauche de basse altitude, il reste néanmoins délicat de les ranger dans l'un ou l'autre de ces habitats élémentaires de manière catégorique. Ces prairies sont encore relativement bien conservées et représentées sur le site.



Menaces et conseils de gestion

Les principales menaces qui touchent ce type d'habitats sont l'abandon des pratiques de fauche, l'intensification des pratiques agricoles, l'apport excessif d'amendement azotés, la transformation en prairies temporaires ou en culture et la colonisation par les ligneux. Il est conseillé de maintenir les pratiques agricoles extensives de fauche et de pâturage (éviter les fauches précoces,

les fertilisants, limiter les retournements de parcelles en herbe ou les espacer au maximum dans le temps et maintenir le caractère très extensif du

pâturage) et de maintenir le milieu ouvert par broyage des lignieux.

**Code Natura
2000 : 6430**

MEGAPHORBIAIES RIVERAINES



Description

Végétations de hautes herbes installées en bordure de cours d'eau et en lisière de forêts humides, ces prairies humides sont soumises à des crues temporaires et sont caractérisées par l'absence d'actions anthropiques (fertilisation, fauche, pâturage). Elles peuvent s'étendre, à partir du potentiel de semences qu'elles possèdent, sur des prairies anthropiques où la gestion a cessé.

Il s'agit de prairies élevées attirant l'attention par la dominance forte d'un petit nombre d'espèces, qui sont caractérisées souvent par leurs feuilles larges, leurs inflorescences vives et leur pollinisation entomophile. Le feuillage dense n'est pas favorable au développement des petites plantes. Ces formations occupent une surface très variable en fonction de l'histoire du site. Elles peuvent se limiter à des liserés et des tâches au sein des forêts riveraines, au bord des talus..., ou occuper de plus grandes étendues aux dépens de prairies abandonnées.

Espèces caractéristiques : *Calystegia sepium*, *Urtica dioica*, *Phalaris arundinacea*, *Eupatorium cannabinum*, *Epilobium hirsutum*, *Galium palustre*, *Galium aparine*, *Lythrum salicaria*, *Rubus caesius*, *Cruciata laevipes*, *Mentha longifolia*.

Ecologie

Ces végétations se développent sous forme de liseré le long de cours d'eau, de pièces d'eau (étangs, fossés...) ou de forêts humides. Elles se développent sur des substrats méso-hygrophiles, mésotrophes. Par l'implantation d'arbustes et d'arbres elles évoluent progressivement vers la forêt riveraine et réapparaissent dans les cycles forestiers qui animent la dynamique de ces milieux.

Typologie

Unité phytosociologique	28.0.1.0.1 <i>Thalic troflavi-Filipendulion ulmariae</i> , 28.0.3.0.1 <i>Convolvulion sepium</i>
Cahiers d'habitats CORINE biotope / EUNIS	6430-4 53.16 / E3.4

Etat de conservation

Aquitaine	Défavorable inadéquat
Site	Bon

Valeur écologique

Ces milieux sont le berceau de quelques espèces prairiales de prairies de fauches ou pâturées. Ils occupent des surfaces réduites par rapport aux prairies gérées et possèdent un intérêt patrimonial certain. Le fond floristique est plutôt composé d'espèces relativement banales, mais il est possible d'observer quelques espèces rares à l'échelle régionale. Ces formations constituent également une ressource remarquable pour les insectes, d'où la présence de nombreux phytophages, ce qui entraîne également la présence d'insectivores.

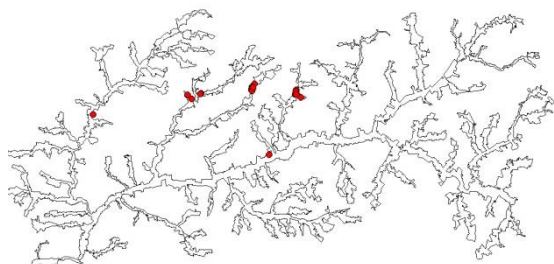
Situation

Cet habitat est très largement réparti sur l'ensemble du territoire national de l'étage planitiaire à collinéen dans les domaines atlantique, continental et localement en méditerranée. Il est fréquent en région Aquitaine et Midi-Pyrénées.

Atouts du site

L'habitat représente 6,11 ha soit 0,06% de la surface de l'aire d'étude.

Les mégaphorbiaies sont dispersées sur l'ensemble du site, mais reste assez rare. L'habitat élémentaire « Mégaphorbiaie mésotrophe collinéenne » n'a été recensé qu'une seule fois à la différence du second qui est plus fréquent.



Sur le site, l'habitat est typique des mégaphorbiaies telles que décrites dans les cahiers d'habitats. Ce dernier est en bon état de conservation et est l'habitat élémentaire rencontré le plus souvent sur le site d'étude.

Menaces et conseils de gestion

Les principales menaces qui touchent ce type d'habitats sont les modifications du fonctionnement hydrologique des cours d'eau (recalibrage, pompage, drainage...), l'évolution des zones en déprise vers les boisements et la régression des linéaires de mégaphorbiaies ripicoles à la faveur de prairies intensifiées ou de cultures. Il est conseillé de maintenir la dynamique alluviale et les zones non fauchées ou fauchées à une fréquence bis- ou trisannuelle en bordure des cours d'eau et des fossés.

**Code Natura
2000 : 3150**

Lacs eutrophes naturels avec végétation du magnopotamion ou de l'hydrocharition



© ETEN Environnement

Description

L'habitat correspond aux lacs, étangs et mares eutrophes, mais aussi aux canaux des marais colonisés par des macrophytes enracinés et non enracinés. Le caractère naturellement eutrophe correspond à des contextes géologiques et géomorphologiques alluvionnaires ou à des substrats marneux, argileux, calcaires. Toutefois, à partir du moment où la végétation témoigne de ce caractère eutrophe et correspond à un fonctionnement naturel, les milieux, mêmes d'origine anthropique, sont considérés dans cet habitat. D'un point de vue fonctionnel, ces habitats présentent typiquement une certaine autonomie dépendant de la masse d'eau stagnante par rapport au renouvellement et/ou à l'exportation. Les canaux et rivières lentes correspondent à un type d'écosystème particulier.

Espèces caractéristiques : *Potamogetonpectinatus*, *P. perf oliatus*, *P. crispus* [*P. lucens*], [*P. trichoides*], [*P. berchtoldii*], [*P. obtusifolius*] *Myriophyllum spicatum*, *Ceratophyllum demersum*.

Ecologie

L'habitat se développe dans des eaux eutrophes à hypereutrophes, à pH neutre à basique, avec une grande richesse variable en orthophosphates. Parfois ces milieux peuvent être légèrement saumâtres (ce qui n'est pas le cas sur le site d'étude). Les variations de température peuvent être très importantes, avec une forte augmentation au sein des herbiers. Ce type de végétation est pleinement réalisé en eaux stagnantes. Elle est caractérisée par une dynamique saisonnière notable, associée aux cycles hydrologique et thermique.

Typologie

Unité phytosociologique	55.0.1.0.2 <i>Potamion pectinati</i>
Cahiers d'habitats CORINE biotope / EUNIS	3150-4 22.12 et 22.13 x 22.422 / C1.12

Etat de conservation

Aquitaine	Favorable
Site	Dégradé

Valeur écologique

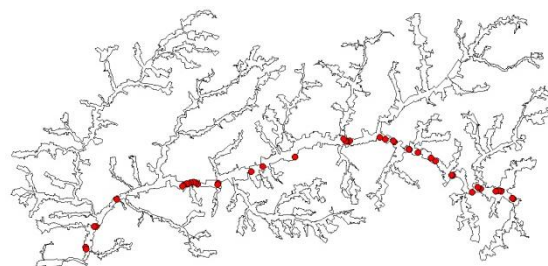
Cet habitat assure une fonction de corridor essentielle pour de nombreuses espèces de poissons avec une production parfois importante d'espèces d'intérêt communautaire, aquatiques ou semi-aquatiques.

Situation

On retrouve cet habitat dans tous les marais planitiaires, en aval des cours d'eau et dans les annexes hydrauliques des grands fleuves. Il peut se développer dans de nombreux biotopes, au moins à l'état fragmentaire et est donc extrêmement fréquent.

Atouts du site

L'habitat a principalement pu être observé tout le long du Dropt cependant dans de nombreux cas à l'état fragmentaire. Il représente 1,54 ha soit moins de 0,01% de la surface de l'aire d'étude. L'habitat présente une typicité moyenne. Son état de conservation est assez moyen étant donné la forte présence de la Jussie sur la rivière du Dropt.



Menaces et conseils de gestion

La principale menace qui pèse sur cet habitat est l'invasion par les macrophytes proliférants.

(Jussie, Myriophylle,...). Il est conseillé de maintenir la ripisylve, le développement de la Jussie ayant été observé en zone très ensoleillée.

**Code Natura
2000 : 3140**

**Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation
benthique à *Chara* spp.**



© ETEN Environnement

Description

L'habitat englobe les communautés d'eaux douces de bordures ou des parties profondes des lacs, gravières, étangs, mares, rivières lenticques, dans lesquelles les characées constituent soit des végétations à l'état pur, soit des végétations mixtes de charophycées et de végétaux supérieurs, formant des transitions vers les associations marginales de phanérogames, du planitiaire à l'alpin. Leurs peuplements peuvent être monospécifiques ou composés d'espèces appartenant à un ou plusieurs genres (*Chara*, mais aussi *Nitella*, *Tolypella*, *Nitellopsis*, *Lamprothamnion*...). Des herbiers peuvent apparaître dans des eaux mésotrophes peu profondes et ne se maintenir que quelques années. Ce sont des végétations pionnières, souvent héliophiles qui peuvent parfois constituer les strates les plus profondes de la végétation macrophytique formant de vastes tapis ou prairies submergées de plusieurs mètres carrés.

Espèces caractéristiques : *Chara* sp..

Ecologie

La conquête intégrale du sol immergé par les charophycées requiert des eaux calmes, un milieu de superficie réduite et bien abrité ainsi qu'une stabilité du niveau aquatique. Ainsi, les phases immergées et d'assèchement ont une grande influence sur la dynamique de ces herbiers. Elles colonisent généralement les milieux neufs. Elles ont un caractère plus définitif lorsque les végétations ouvertes sont polyspécifiques. Enfin, les végétations fermées sont une phase optimale à laquelle succède l'établissement des associations de végétaux supérieurs dans les conditions écologiques favorables

Typologie

Unité phytosociologique	18.0.1.0.1 Charion vulgaris 18.0.2.0.1 Charion fragilis
Cahiers d'habitats CORINE biotope / EUNIS	3140-1 23.12x22.44 / C1.44

Etat de conservation

Aquitaine	Défavorable inadéquat
Site	Dégradé

Valeur écologique

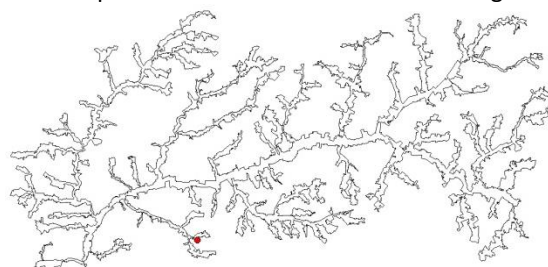
Cet habitat joue un rôle dans les chaînes alimentaires et également comme fixateur du calcaire. Sa présence est généralement indicatrice d'une bonne qualité de l'eau.

Situation

Cet habitat est potentiellement présent dans les milieux aquatiques d'une grande partie de la France, dans la mesure où les conditions physico-chimiques le permettent. Sa répartition précise n'est cependant pas très bien connue.

Atouts du site

L'habitat représente 1,08 ha soit moins de 0,01% de la surface de l'aire d'étude. L'habitat a une typicité assez faible étant donné que l'herbier rencontré sur le site n'était composé que d'une seule espèce de chara. Il présente un état de conservation dégradé.



Menaces et conseils de gestion

Les principales menaces qui pèsent sur ces habitats sont les variations du niveau d'eau, l'eutrophisation, les modifications du pH et le piétinement. Il est donc conseillé d'assurer la conservation des habitats associés de l'hydrosystème (sources, cours d'eau, mares) et de lutter contre les sources de dégradation : mise en défend, limiter les plantations de peuplier, limiter les pollutions notamment agricoles.

Sur site, aucune gestion active particulière n'est préconisée pour cet habitat. La gestion des milieux

humides associés participera à son maintien et à son expression.



Cabinet d'ingénieurs conseils en environnement

aménagement

assainissement



Le partenaire de vos projets

AGENCE Midi-Pyrénées

**60, Rue des Fossés
82800 NEGREPELISSE**

☎ 05.63.02.10.47 - 📠 05.63.67.71.56

✉ environnement@eten-midi-pyrenees.com

SIRET n° 448.037.705.00051

AGENCE Aquitaine

**49, Rue Camille Claudel
40 990 - ST PAUL LES DAX**

☎ 05.58.74.84.10 - 📠 05.58.74.84.03

✉ environnement@eten-aquitaine.com

SIRET n° 448.037.705.00044

Antenne Languedoc-Roussillon

**L'Espace l'Entreprise
Le Millénaire-Parc Mermoz
199, rue Hélène Boucher
34 170 CASTELNAU LE LEZ**

☎ 04-99-13-69-47

✉ environnement@eten-languedoc.com